



Buizin contaminé par la PESTE de l'Écrevisse

— Pour ne pas la propager, séchez votre matériel —



Qu'est-ce que la peste de l'écrevisse (Aphanomycose) ?

La peste de l'écrevisse est une **maladie causée par un champignon pathogène**. Elle est souvent véhiculée par **les écrevisses exotiques envahissantes** qui peuvent être porteuses saines. Elle peut aussi se propager par l'eau, les poissons déplacés ou le matériel (de pêche, de canyon,...).

Cette **maladie est mortelle** pour l'Écrevisse à pattes blanches, une **espèce endémique de notre territoire**, particulièrement menacée en France et dans l'Ain, où seules quelques populations subsistent encore. **Une population infectée peut disparaître en quelques semaines** : les écrevisses s'affaiblissent, ne tiennent plus sur leurs pattes, sortent à la lumière puis agonisent sur le dos avant de mourir. **C'est ce qui s'est produit sur le Buizin en 2020.**



AFIN D'ÉVITER SA PROPAGATION, APRÈS TOUTE ACTIVITÉ DANS L'EAU, PENSEZ À :



RINCER VOTRE MATÉRIEL



LE LAISSER SÉCHER COMPLÈTEMENT DURANT 24 À 48H MINIMUM
avant réutilisation

Si possible :



Désinfecter cuissardes, bottes, waders ou combinaison
(à l'écart de la rivière) :

- trempage ou pulvérisation d'eau de Javel diluée
(1 dose de javel pour 4 doses d'eau)
- ou utilisation d'un désinfectant fongicide à large spectre



Laisser agir au moins 15 minutes



Rincer puis laisser sécher complètement

L'Écrevisse à pattes blanches



Caractéristiques physiques

- **Taille** : entre 8 et 12cm
- **Poids** : jusqu'à 90g
- **Couleur** : varie du vert bronze au brun sombre. Son abdomen et le dessous de ses pinces sont plutôt pâles (d'où son nom)

Un mode de vie discret

Active surtout la nuit, elle se cache sous les pierres et dans les berges creuses.

Elle se nourrit de débris végétaux, de petits invertébrés et de poissons morts, **participant ainsi à l'équilibre naturel des cours d'eau.**

Une espèce exigeante...

Très sensible aux perturbations, elle **peuple uniquement les eaux claires, fraîches et bien oxygénées**. Sa présence constitue donc un excellent indicateur de la bonne qualité des milieux aquatiques.

Et menacée

En fort déclin, elle est **protégée au niveau national et européen**.

Menaces principales : pollution, destruction des habitats, réchauffement de l'eau, augmentation des sécheresses et espèces exotiques envahissantes.



Pour aller plus loin



Syndicat de la rivière d'Ain Aval et Affluents (SR3A)

Le SR3A est une structure publique **chargée de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations** (compétence GEMAPI). Il agit donc pour **préserver et restaurer les rivières et les milieux humides, réduire les inondations, protéger la biodiversité et favoriser un usage équitable de l'eau.**

Dans le cadre de la **stratégie départementale** menée par la Fédération Départementale de Pêche de l'Ain, le **SR3A participe activement à la protection de l'Écrevisse à pattes blanches**. En lien avec les acteurs locaux, des suivis réguliers sont réalisés pour mieux connaître l'état des populations et adapter les actions de préservation.